

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>23.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Activités internationales</b>
Acteurs	<b>Sans restriction</b>
Type de processus	<b>Relations internationales</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Barras, François  
Burgos, Elie  
Clivaz, Romain  
Füzesséry, Alexandre  
Huguenet, François  
Käppeli, Anita  
Pasquier, Emilia  
Porcellana, Diane  
Schnyder, Sébastien  
Schubiger, Maximilian  
Terribilini, Serge

## Citations préféré

Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Activités internationales, Relations internationales, 1991 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 23.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Relations avec des organisations internationales	1
Relations avec d'autres Etats	1
<b>Armée</b>	1
Activités internationales	1

## Abréviations

<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>AUNS</b>	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
<b>UNECE</b>	United Nations Economic Commission for Europe
<b>KFOR</b>	Kosovo Force
<b>BAZL</b>	Bundesamt für Zivilluftfahrt
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
<b>PfP</b>	Partnerschaft für den Frieden (Partnership for peace)
<hr/>	
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>ASIN</b>	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
<b>CEE-ONU</b>	Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe
<b>KFOR</b>	Force pour le Kosovo
<b>OFAC</b>	Office fédéral de l'aviation civile
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
<b>PPP</b>	Partenariat pour la paix

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Politique étrangère

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 01.10.2004  
ELIE BURGOS

Les deux **soldats suisses blessés en Afghanistan** ont repris du service et le contingent suisse dans le pays, formé de quatre soldats, n'a pas été rapatrié.<sup>1</sup>

### Relations avec des organisations internationales

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 24.03.2011  
ANITA KÄPPELI

Im Zusammenhang mit dem Einsatz der Nato zum Schutz der Zivilbevölkerung in Libyen und auf Basis der Resolution 1973 des UNO-Sicherheitsrats, welche die Schweizer Landesregierung offiziell zur Kenntnis genommen hatte, erteilte der Bundesrat im März einem Konvoi von **britischen Militärfahrzeugen die Erlaubnis zur Durchfahrt der Schweiz**. Dies rief von seiten der SVP Kritik hervor, welche das Vorgehen des Bundesrats als Aushöhlung der Neutralität wertete. Die Landesregierung argumentierte, dass der Sicherheitsrat das Mandat für den Einsatz erteilt habe. Im selben Monat erteilte das Bundesamt für Zivilluftfahrt (Bazl) der Nato auch die Erlaubnis zum Überflug des schweizerischen Territoriums.<sup>2</sup>

### Relations avec d'autres Etats

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 22.11.2012  
EMILIA PASQUIER

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense ont rencontré le **secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen**. La politique de sécurité, les priorités des deux parties et l'engagement de la Suisse au Kosovo étaient sur la liste des sujets de discussion.<sup>3</sup>

## Armée

### Activités internationales

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 21.02.1991  
SERGE TERRIBILINI

Kaspar Villiger, lors d'un voyage en **Hongrie**, a convenu avec les autorités de ce pays de **collaborer dans le domaine militaire**. La Hongrie, intéressée par le système de milice helvétique, devrait ainsi envoyer des officiers (probablement dès 1992) suivre des cours en Suisse. Le chef du DMF a évoqué la possibilité, à moyen terme, que des échanges de vues réguliers aient lieu avec les forces hongroises. D'autre part, il a été décidé d'une collaboration entre les deux pays en matière de production d'équipement militaire.<sup>4</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 14.12.1992  
SERGE TERRIBILINI

Le Conseiller fédéral Kaspar Villiger a invité ses homologues autrichiens, finlandais et suédois pour **réfléchir sur le rôle des pays neutres en Europe**. Le problème était notamment d'examiner leur relation avec la CE et l'OTAN, ainsi que de discuter de leur participation à une «armée de paix» européenne. Les neutres sont ainsi unanimes pour désirer s'engager plus avant dans ce sens. La problématique du rapprochement de la Suisse avec les autres pays d'Europe, notamment par le biais de la CSCE, a par ailleurs été défendue à de nombreuses reprises par le chef du DMF tout au long de l'année. Ce dernier a ainsi souvent insisté sur la nécessité pour la Suisse de participer aux efforts de sécurité en Europe. Il a cependant exclu toute idée d'alliance militaire, et a réaffirmé qu'il n'existait pas aujourd'hui d'alternative à la neutralité armée, même si celle-ci doit être redéfinie (Alors qu'en 1992, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) a mis en place un embryon de défense européenne, le chef de l'état-major général s'est prononcé pour un rapprochement avec cette organisation).<sup>5</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 04.11.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Si la participation de la Suisse au projet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de «Partenariat pour la paix» – question particulièrement sensible depuis la votation de 1994 sur les Casques bleus – n'est toujours pas à l'ordre du jour de l'agenda du Conseil fédéral, **certains acteurs de la scène politique ont cependant tenté de relancer ce projet**. C'est ainsi qu'au début de l'année, les présidents des commissions de la politique de sécurité, le conseiller aux Etats Ziegler (pdc, UR) et le conseiller

national Keller (pdc, AG) ont déclaré, suite à leur rencontre avec Willy de Claes, Secrétaire-général de l'OTAN, que la Suisse se devait de répondre favorablement à l'offre qui lui était faite. A cette déclaration faisaient écho en été le rapport du Conseil de défense (organe consultatif du gouvernement pour les questions relatives à la politique de sécurité) ainsi que différentes prises de position provenant de milieux proches de l'armée. Unanimement, il a été souligné que participer à cette forme très souple de collaboration ne signifiait nullement entrer dans une alliance militaire ni dans une organisation supra-étatique et que, dès lors, les craintes concernant la neutralité n'étaient aucunement fondées. La Suisse pouvant définir comme elle l'entendait la nature de sa participation («collaboration à la carte»), celle-ci se limiterait à engager l'armée dans des actions non militaires telles que l'aide humanitaire, l'aide en cas de catastrophe ou encore un soutien logistique à des opérations de maintien de la paix (troupes de génie).<sup>6</sup>

#### RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 31.03.1998

FRANÇOIS HUGUENET

Au début de l'année, **le Conseil fédéral a soumis un message aux chambres concernant la ratification de la Convention** du 18 septembre 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, signée par la Suisse à Ottawa le 3 décembre 1997. On peut signaler qu'à l'instar d'autres moyens et petits Etats, la Suisse a eu un rôle particulièrement actif dans ce dossier. Quant aux dernières mines antipersonnel que possédaient l'armée suisse, elles ont été détruites un jour avant la signature de la Convention. Dans le même message, le Conseil fédéral a proposé une modification de la loi révisée sur le matériel de guerre et une autre de la loi sur l'armée, rendues nécessaires par la signature. La première visait à adapter la définition des mines antipersonnel à celle du texte de la convention et la seconde à fournir une base légale au Conseil fédéral pour pouvoir mettre sur pieds le Centre international de Genève pour le déminage humanitaire. Le parlement a accepté la ratification sans opposition ainsi que les deux modifications législatives y relatives. C'est l'ancien conseiller fédéral René Felber qui a été nommé à la présidence du conseil de fondation du centre de déminage. CHF cinq millions et demi fournis d'ici à 2001 par le DDPS financeront cet organisme qui a été inauguré en janvier 1999.<sup>7</sup>

#### RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 15.09.1998

FRANÇOIS HUGUENET

L'un des objectifs 1998 du Conseil fédéral en matière de politique de sécurité a été **la consolidation de la participation de la Suisse au Partenariat pour la paix** (PPP) de l'OTANOTAN. Le gouvernement a d'ailleurs donné son feu vert pour une participation au PPP jusqu'en l'an 2000 au moins. Limitée de par la neutralité, la coopération y est toutefois effective en matière de formation sur le plan international, de droit international humanitaire, de contrôle des armements, de contrôle démocratique des forces armées, d'aide en cas de catastrophe et d'amélioration des données relatives à la politique de sécurité dans le cadre du PPP. La Suisse a ainsi accueilli à Interlaken un séminaire sur l'aide humanitaire auquel ont participé le PPP et le bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Dans l'optique de contribuer activement au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Europe, le Conseil fédéral a également défini comme objectif d'utiliser le forum de consultation du Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA) ou la Suisse jouit d'un statut équivalent aux 16 membres de l'OTAN. Au début de l'année, la Confédération a notamment ouvert une mission diplomatique auprès de l'alliance Atlantique, ceci par l'intermédiaire de son ambassade en Belgique. Toutefois, Adolf Ogi a précisé que l'adhésion à l'OTAN n'était pour lui pas d'actualité, ceci tant que l'Autriche resterait en dehors de l'Alliance atlantique.<sup>8</sup>

#### RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 15.09.1998

FRANÇOIS HUGUENET

**Soixante-cinq cadets de l'armée russe ont participé** en compagnie de recrues suisses **à la marche commémorative** du 200e anniversaire de la traversée des Alpes par le Maréchal russe Alexandre Souvorov. Cette visite des cadets de l'Académie Souvorov a été organisée lors d'une visite officielle d'Adolf Ogi en Russie au printemps. En 1799, 21'000 soldats russes avaient tenté de chasser les troupes françaises du territoire helvétique. Six mille d'entre eux avaient perdu la vie et l'armée russe s'était finalement retirée à travers les Alpes affamée et épuisée.<sup>9</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 28.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

**Sept officiers de l'armée suisse ont été envoyés au Kosovo** pour le compte de l'OSCE. Ils officieront comme experts au sein de la Kosovo Verification Mission (KVM). Par ailleurs, quelques 190 Suisses ont été engagés en 1998 à l'étranger pour le maintien de la paix. Nonante d'entre eux effectuent un service non armé en tant que bérêts bleus ou jaunes sous la bannière de l'OSCE ou de l'ONU.<sup>10</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 20.01.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

**La Suisse a exprimé le souhait que Genève obtienne le siège de l'autorité de contrôle des armes biologiques.** Le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger a argumenté que la Suisse offrait les meilleures conditions pour l'hébergement de cette institution avec notamment les qualités de la Genève internationale ou encore du laboratoire AC de Spiez (BE). Cette initiative de la Suisse, premier pays à se porter officiellement candidat, a été saluée par les Nations Unies.<sup>11</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 13.03.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Adolf Ogi a effectué une **visite d'un jour à Madrid** où il a rencontré son homologue espagnol. Lors de cette visite, les deux pays ont décidé d'étendre leur **coopération bilatérale au domaine militaire**. La Suisse devrait notamment acheter 1'200 camions fabriqués en Espagne pour CHF 400 millions.<sup>12</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 25.03.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

**Le Conseil fédéral a approuvé le troisième programme de partenariat individuel** pour 1999 et 2000. Le gouvernement veut porter l'accent sur le contrôle démocratique des forces armées, le droit international humanitaire et l'instruction en matière de politique de sécurité. Pour 1999, le coût de cette participation au PPP est de **CHF 5.8 millions**, soit 70% de plus qu'en 1998. La Suisse doit participer à environ **200 activités organisées par l'OTAN** et les Etats partenaires (exercices, séminaires, cours). Une motion de Ulrich Schlüer (udc, ZH) (Mo. 97.3326) proposant la désignation d'une délégation parlementaire permanente auprès du Partenariat pour la paix (PPP) a été rejetée par 86 voix contre 5 par le Conseil national. Dans sa prise de position écrite, le bureau a argumenté que la Suisse ne faisant pas partie de l'OTAN, il n'était pas question d'une participation parlementaire plus active avec cette organisation, contrairement à ce qui se pratique avec l'OSCE ou le Conseil de l'Europe.<sup>13</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 23.11.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Plusieurs exercices impliquant une ou plusieurs armées étrangères se sont déroulés lors de la période sous revue. Notamment, 1'100 soldats de l'armée suisse et 400 de l'armée française se sont livrés à un exercice « **Léman 99** » de simulation de catastrophe dans le région genevoise. Les forces aériennes suisses, françaises et autrichiennes ont également collaboré pendant cinq jours dans le cadre d'un exercice intitulé « **Amadeus 99** » visant à surveiller en commun l'espace aérien et 71 soldats de char ont effectué un **cours de répétition en Suède**. Un exercice d'état-major helvético-autrichien (**Rheintal 99**) a également mobilisé 500 militaires en Suisse orientale et six avions de chasse F-16 hollandais sont venus durant une semaine s'entraîner en Suisse avec les F/A-18. L'ASIN a protesté contre cette augmentation des activités de la Suisse avec l'étranger.<sup>14</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 20.05.2000  
FRANÇOIS BARRAS

**Les armées suisses et françaises ont procédé à un échange de troupes blindées** dans le cadre d'un cours de répétition en terrain non traditionnel. Une compagnie de chars 18 appartenant à la brigade blindée 1 est partie dans la Marne durant une vingtaine de jours. 12 chars Léopard et une septantaine d'hommes ont ainsi pu réaliser un exercice sur une zone d'engagement plus vaste que celle rencontrée en Suisse. De leur côté, les troupes françaises se sont installées durant deux semaines sur la place d'armes de Wicheln (SG) et de Hinterrhein (GR). Cette coopération, totalement inédite dans le cadre d'une instruction, a soulevé les **critiques de l'ASIN** qui y a vu un plébiscite insidieux en faveur de l'armement des troupes suisses à l'étranger.<sup>15</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 19.07.2000  
FRANÇOIS BARRAS

**Adolf Ogi a effectué une visite à Washington** où il a été reçu par son homologue, le secrétaire américain à la Défense William Cohen. Les discussions ont abordé principalement l'éventuel achat d'une dizaine de **F/A 18** d'occasion en remplacement des anciens Mirage suisses, la situation au Monténégro ainsi que la création du **Centre pour le contrôle démocratique des forces armées**, dont les Etats-Unis ont accepté de se constituer membres fondateurs et auquel ils vont adjoindre des délégués.<sup>16</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 16.11.2001  
FRANÇOIS BARRAS

En visite de travail à Paris, le chef du DDPS Samuel Schmid a évoqué avec son homologue français Alain Richard la possibilité d'un **exercice commun entre la Suisse et la France** en 2004, sur les modèles des exercices de sauvetage «Léman 1» et «Léman 2», en 1997 et en 1999. La mise sur pied d'un «Léman 3» avait alors été envisagée pour 2001, mais le calendrier politique – le vote conflictuel sur l'envoi des soldats armés à l'étranger – avait finalement fait renoncer les autorités militaires à cette éventualité. Les autorités françaises ont aussi profité de la venue à Paris de Samuel Schmid pour s'aligner comme probable fournisseur des nouveaux système électroniques d'aide au commandement budgétisés dans le programme d'armement 2001 (voir infra).<sup>17</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 14.10.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Le secrétaire général de l'OTAN, l'Écossais **George Robertson**, a rencontré les **conseillers fédéraux Micheline Calmy-Rey et Samuel Schmid** à l'occasion d'une visite officielle à Berne à la mi-octobre. Ils ont notamment **évoqué le futur du Partenariat pour la paix** (PPP) au moment où l'organisation s'élargissait. George Robertson a souligné l'importance du PPP face aux nouveaux défis, dont le terrorisme. Les deux ministres ont manifesté leur volonté de poursuivre et de renforcer l'engagement de la Suisse au sein de cette ceinte de coopération entre pays membres et non membre de l'alliance atlantique.<sup>18</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 06.07.2004  
ELIE BURGOS

En visite officielle à Berne début juillet, **le secrétaire général de l'OTAN, le néerlandais Jaap de Hoop Scheffer**, a exprimé le souhait que **la Suisse augmente son engagement militaire en Afghanistan**. Côté suisse, si l'on a déclaré avoir « pris note » de ce souhait, les hauts fonctionnaires du DDPS ont cependant souligné les énormes difficultés de recruter des volontaires pour un tel engagement.<sup>19</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 21.12.2005  
ELIE BURGOS

**Le Conseil fédéral a approuvé en fin d'année le programme de partenariat individuel** (PPI), qui définit les objectifs et les priorités de la participation suisse au Partenariat pour la paix (PPP).<sup>20</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 13.09.2006  
ELIE BURGOS

**La Suisse et l'Autriche ont signé**, durant l'année sous revue, un **accord concernant la poursuite de leur collaboration** et leur soutien mutuel dans le cadre de la KFOR au Kosovo.<sup>21</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 18.10.2006  
ELIE BURGOS

En fin d'année, **le Conseil fédéral a approuvé une convention de sécurité** entre la Suisse et l'Autriche. Cette convention autorise l'échange d'informations militaires classifiées entre les deux Etats.<sup>22</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 20.04.2007  
ELIE BURGOS

Lors d'une visite en Suisse au mois d'avril, le nouveau Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré souhaiter que la Suisse augmente ses **engagements à l'étranger** pour des missions de maintien de la paix.<sup>23</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 22.11.2007  
ELIE BURGOS

Au vu de la détérioration de la situation sur le terrain, le conseiller fédéral Samuel Schmid a décidé de rappeler pour le 1er mars 2008 les deux officiers d'état-major collaborant avec l'**International Security Assistance Force** (ISAF) en Afghanistan.<sup>24</sup>



RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 25.02.2008  
ELIE BURGOS

L'engagement de l'armée suisse en **Afghanistan** a officiellement pris fin au mois de février, après quatre années. Depuis le début de la mission en 2003, 31 officiers, dont trois médecins, ont été engagés au total.<sup>25</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 13.01.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, trois officiers suisses ont été mis à disposition de la **Mission de l'ONU au Congo (MONUC)** à Kinshasa (Congo). L'un d'eux est porte-parole militaire des troupes onusiennes. Micheline Calmy-Rey a souhaité augmenter cet engagement à 6 officiers.<sup>26</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 03.04.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En avril, la Confédération a annoncé le rappel du détachement aérien suisse qui participait à la mission **EUFOR Althea** depuis 2005. Le DDPS a invoqué l'impossibilité de garantir un engagement sur le plan du personnel et la nouvelle orientation que prenait la mission EUFOR Althea au vu de l'amélioration de la situation en matière de sécurité. Les deux hélicoptères de transports de type Cougar ont ainsi été rapatriés en septembre. L'UE avait également fortement réduit la présence de ses troupes de 6'300 à 2'200 hommes.<sup>27</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 15.06.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le 15 juin, le Conseil de sécurité de **l'ONU a décidé de retirer ses troupes de Géorgie**. Les quatre derniers militaires suisses engagés dans des activités d'observation ont ainsi été rapatriés.<sup>28</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 18.06.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, un accord a été finalisé avec l'Allemagne afin de déterminer dans quel pays un citoyen à la **double nationalité** doit faire son service militaire. La décision a fait suite aux accords précédents de 1997 avec la France, de 2001 avec l'Autriche et de 2008 avec l'Italie. Dès lors, le citoyen est astreint aux obligations de servir du pays dans lequel il réside au 1er janvier de son 18ème anniversaire.<sup>29</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 04.02.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En février, une partie de la troupe d'élite du Détachement de reconnaissance de l'armée 10 (**DRA 10**) a été engagé dans le cadre du contingent de la Swisscoy. La Suisse a effectivement repris la mission de création d'équipe de liaison et de surveillance effectuée jusqu'alors par la France. Cette dernière a décidé de retirer une partie de ses troupes dans le cadre de la réduction des troupes de l'OTAN.<sup>30</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 04.04.2012  
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im April des Berichtsjahres hatte der Bundesrat die Strategie für sein **Engagement in der Humanitären Minenräumung** für die Jahre 2012-2015 präsentiert. Rund 16 Mio. CHF sollen pro Jahr zur Unterstützung des Genfer Minenzentrums (Geneva International Center for Humanitarian Demining, GICHD) für dessen diverse Projekte und Expertenentsendungen im Kampf gegen Personenminen, Streumunition und andere explosive Kriegsmunitionsrückstände eingesetzt werden. Die vorliegende Strategie war bereits die dritte in Folge und präsentierte über das Engagement der Schweiz hinaus auch dessen Resultate. Nicht zuletzt dank Schweizer Unterstützung seien Länder wie Albanien oder Burundi in den letzten Jahren minenfrei geworden. Die Schweiz habe einen wichtigen Beitrag zur Verbesserung der Lebenssituation der betroffenen Bevölkerung in verschiedenen Regionen und Ländern geleistet. Die publizierte Strategie ist Ausdruck der Solidarität mit den Opfern und des Willens der Schweiz, sich weiterhin auf politischer und praktischer Ebene aktiv und engagiert für eine Welt ohne Minen, Streumunition und explosive Kriegsmunitionsrückstände einzusetzen. Nominell wurde die Schweizer Gesamtbeteiligung mit Experten an UNO-Minenräumprogrammen 2012 um rund 5% erhöht. Schweizer Experten haben in den Einsätzen insgesamt 3'604 Dienstage geleistet. Zusammen mit weiteren Spezialisten standen durchschnittlich zwölf Personen im Einsatz. Die Schweiz gehörte damit zu den stärksten Truppenstellern im Gebiet der humanitären Minenräumung.<sup>31</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 19.02.2020  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral a approuvé le **programme d'exercices 2020 pour la collaboration internationale en matière d'instruction militaire**. L'armée pourra ainsi participer à 18 exercices, dont douze organisés à l'étranger. Il s'agit principalement d'exercices liés aux affaires sanitaires, de l'infanterie, du tir et de la survie en montagne. Les Forces aériennes suisses peuvent se former au vol à l'étranger, sans être limitées par les restrictions suisses liées à la protection de l'environnement. En contrepartie, les Etats participant au programme peuvent utiliser notamment le simulateur de vol Super Puma au centre d'entraînement d'Emmen.<sup>32</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 16.04.2020  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral approuve les accords bilatéraux relatifs à la **collaboration en matière d'instruction militaire avec l'Estonie et les États-Unis**. Ces accords permettent aux parties de profiter des offres de formation disponibles chez le partenaire. Les coûts occasionnés dans le cadre de la collaboration sont assumés par chaque pays. D'un côté, l'Estonie dispose d'une expérience et de connaissances dans la mobilisation, l'organisation de l'obligation de servir et la cyberdéfense. D'un autre côté, la Suisse lui offre des possibilités de formation en milieu alpin. Finalement, la nouvelle convention entre la Suisse et les Etats-Unis précise le statut juridique du personnel dans le pays hôte.<sup>33</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 08.05.2020  
DIANE PORCELLANA

Dans le but de renforcer la collaboration internationale de la Suisse dans le domaine des systèmes militaires de communication, le Chef de l'armement a signé une **convention avec l'Agence OTAN d'information et de communication (NCIA)**. La collaboration repose, dès à présent, sur une nouvelle base légale. Jusqu'à présent, la Suisse participait à la définition de compatibilités techniques des systèmes de communication et d'information, ainsi que des standards dans les moyens de communication pour la réalisation d'exercices internationaux. Elle pourra désormais profiter des connaissances spécifiques de cette agence et faire valoir ses propres compétences dans le domaine cyber et dans celui des technologies de pointe. Elle pourra aussi participer à des études et analyses communes de standards, de technologies et de compétences dans le domaine des technologies modernes de la communication. Les parties contractantes assumeront chacune les frais occasionnés par ce partenariat.<sup>34</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 01.07.2020  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral a avalisé **l'accord concernant la protection mutuelle des informations classifiées entre la Suisse et la Corée du Sud**. Depuis 1953, une délégation suisse de la Commission de supervision des Nations neutres (CSNN) est stationnée sur la ligne de démarcation entre les deux Corées. L'accord vise à faciliter l'engagement des observateurs suisses sur place, plus particulièrement le suivi et le contrôle des exercices du côté sud-coréen. Cet accord instaure une reconnaissance mutuelle des dispositions en matière de sécurité entre les deux pays et renforce leur collaboration dans le domaine de la sécurité et de la coopération en matière d'armement. Ils pourront échanger des informations classifiées et y accéder. Enfin, les entreprises suisses pourront répondre à des appels d'offres de services sud-coréens pour des mandats sensibles.<sup>35</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 11.11.2020  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral approuve le renouvellement de la **convention de secteur d'entraînement transfrontalier pour les forces aériennes suisses et italiennes** de 2009. Ainsi, dans le cadre des entraînements et de l'instruction, la flotte aérienne suisse pourra continuer à utiliser des secteurs de l'espace aérien italien. Par cet accord, les aéronefs militaires des deux Etats peuvent remplir leurs besoins d'instruction et maintenir leurs capacités.<sup>36</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 11.11.2020  
DIANE PORCELLANA

Depuis 2016, la Suisse chaperonne le processus de paix au Mozambique. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix faisant suite à l'accord militaire passé entre le gouvernement et la Résistance nationale du Mozambique (Renamo), deux **militaires suisses** non armés seront **déployés en mission de l'ONU au Mozambique**. Déjà en 2018, un militaire suisse non armé participait à la mission d'observation internationale chargée de surveiller le respect de l'accord militaire. A présent, les officiers suisses collaboreront au programme de l'ONU soutenant le désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants de la Renamo.<sup>37</sup>

- 1) LT, 1.10.04.
- 2) Medienmitteilungen EDA vom 21.1. und 18.3.11; BaZ, 23.3.11; LT, 24.3.11.
- 3) Communiqué du DFAE 22.11.12.
- 4) Suisse et NZZ, 21.2.91.
- 5) Presse du 29.6.92; BZ, 27.10.92; NZZ, 29.10.92; JdG, 14.12.92; NQ, 20.6.92; JdG, 11.5.92; presse du 5.10.92.
- 6) Bund, 23.2.95; 24 Heures, 24.5.95; presse du 13.6.95; TA, 31.10.95; Blick, 4.11.95.
- 7) BO CE, 1998, p. 194 ss.; BO CE, 1998, p. 462; BO CN, 1998, p. 370 ss.; BO CN, 1998, p. 808 s.; FF, 1998, I, p. 537; FF, 1998, II, p. 1158; NZZ, 27.1.98.
- 8) 24 Heures, 3.2.98; NZZ, 6.4.98; AZ, 6.7.98; NLZ, 15.9.98.; FF, 1998, I, p. 149
- 9) 24 Heures, 15.9.98.
- 10) 24 Heures, 2.12.98; Lib., 28.12.98.
- 11) NZZ, 20.1.99.
- 12) 24h, 13.3.99.
- 13) 24h, 25.3.99.; BO CN, 1999, p. 200 s.
- 14) TG, 1.7.99 et presse du 2.7.99; TG, 23.10.99; TA, 2.11.99; 24h, 13.11.99; NZZ, 23.11.99.
- 15) LT, 11.4.00; 24h, 20.5.00.
- 16) 24h, 19.7.00.
- 17) LT, 16.11.01.28
- 18) Presse du 14.10.2003.
- 19) LT, 6.7.04.
- 20) Communiqué de presse du DDPS, 21.12.05.
- 21) Communiqué de presse du DDPS, 13.9.06.
- 22) Communiqué de presse du DDPS, 18.10.06.
- 23) 24h, 20.4.07.
- 24) LT, 22.11.07.
- 25) NZZ, 25.2.08.
- 26) Blick, 13.1.09.
- 27) DDPS, Communiqué de presse, 3.4.09 (retrait); BaZ, 4.4.09; SZ, 6.10.09.
- 28) AZ, 17.7.09.
- 29) BaZ, 18.6.09.
- 30) TA, 4.2.10.
- 31) Medienmitteilung VBS vom 4.4.12.
- 32) Communiqué de presse du DDPS du 19.2.20
- 33) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 20.4.20
- 34) Communiqué de presse du CF du 8.5.20
- 35) Communiqué de presse du CF du 1.7.20
- 36) Communiqué de presse du DDPS
- 37) Communiqué de presse du DDPS du 11.11.2020